



Check List déménagement

✉ J-90

- Déterminez la date du déménagement.
- Si vous êtes locataire, donnez congé à votre propriétaire par lettre recommandée avec accusé de réception. Le délai légal est de 3 mois, mais peut être réduit à 1 mois en cas de mutation ou de chômage.
- Faites l'inventaire de tout ce qui est à déménager et de ce qui ne l'est pas. Vendez ce que vous ne souhaitez pas conserver ou pensez à vos amis ou à des associations caritatives.
- Estimez dès à présent votre volume à déménager.
- Si vous déménagez seul, commencez à accumuler cartons et papier d'emballage, mais le plus prévoyant reste d'acheter des cartons de déménagement professionnels.
- Renseignez-vous si vous pouvez bénéficier d'une prime déménagement.
- Commencez un dossier et classez tous les documents pour votre déménagement comme les factures, numéros de téléphone, lettres, etc.
- Préparez l'aménagement de votre nouvelle résidence (travaux, rénovations ...).
- Organisez le transport de votre animal de compagnie.
- Commencez à emballer ce qui ne servira pas d'ici votre déménagement, en prenant soin d'étiqueter vos cartons. Cela favorisera le déballage !
- N'omettez pas d'informer de votre déménagement les crèches, écoles, collèges et lycées de vos enfants. Indiquez les adresses des nouvelles écoles afin que les dossiers scolaires puissent être transférés rapidement.
- Informez votre médecin traitant. Si vous suivez un traitement hospitalier, consultez un nouveau médecin dès que possible.
- Annulez vos abonnements (salle de sport, bibliothèque, etc.)

✉ J-30

- Vérifiez la date de remise des clés de votre futur logement.
- Si vous êtes locataire, prenez rendez-vous pour l'état des lieux du domicile que vous quittez et pour celui de votre futur logement si vous êtes à nouveau locataire.
- Continuez à faire vos cartons de déménagement et à les identifier clairement.
- Consommez les aliments congelés.
- Si vous déménagez avec un déménageur : Confirmez le devis avec votre déménageur (en prenant soin de vérifier les dates, prix, assurances...).
- Vérifiez l'assurance du déménagement et la valeur des biens transportés. N'omettez pas de compléter la déclaration de valeur à retourner impérativement au déménageur.
- Si vous déménagez seul : Confirmez la location de votre véhicule utilitaire et acheter vos cartons, scotch et autres accessoires. Posez un jour de congé « déménagement » auprès de votre employeur.
- Confirmez les arrangements de garde d'enfants ou animaux de compagnie pour le jour du déménagement.
- N'omettez pas d'informer de votre déménagement : vos abonnements presse, vos abonnements TV (Canal +, Canal Satellite...), vos abonnements Internet.
- Pensez également à faire votre changement d'adresse postale.

- La Poste vous propose une formule pour faire suivre votre courrier : la réexpédition définitive nationale de votre courrier- Le Pack Ma Nouvelle Adresse. Vous pouvez souscrire en bureau de poste ou sur Internet pour une durée de 6 ou 12 mois

✉ J-15

- Si vous avez choisi de déménager seul, contactez les services municipaux afin de réserver l'emplacement du véhicule utilitaire. Sinon, le déménageur s'en chargera.
- Profitez-en pour vous débarrasser des objets inutiles qui ne fonctionnent plus (TV cassée, veilles armoires...) en contactant le service des encombrants de votre ville.
- Prévenez vos gardiens et voisins de la date de votre déménagement en présentant vos excuses pour la gêne occasionnée.
- Empaqueter vos derniers cartons en ne conservant que l'essentiel, utile pour les derniers jours avant le déménagement.
- Faites un schéma de votre nouvelle résidence en prévoyant l'emplacement du mobilier dans chaque pièce. Un gain de temps considérable le jour du déménagement !
- Récupérer les articles que vous avez pu laisser au pressing, au cordonnier ou tout autre article en dépôt.
- N'oubliez pas d'informer de votre déménagement :
 - L'EDF pour la fermeture de votre compte, si votre appartement est inoccupé après vous.
 - Le Service des Eaux pour la fermeture de votre compteur d'eau, si vous habitez un logement individuel.
 - Le Service des Eaux pour l'ouverture de votre compteur d'eau, si vous habitez un logement individuel.
 - France Télécom si vous souhaitez résilier, transférer votre abonnement ou ouvrir une nouvelle ligne téléphonique.
 - Les autres opérateurs téléphoniques pour les informer de votre changement d'adresse.
 - Les banques et autres organismes de placements et de crédits.
 - Les assureurs (Assurance habitation et Assurance voiture)
 - Les organismes sociaux (CPAM, Mutuelle, CAF, Caisse de retraite, Pôle Emploi)
 - Les administrations fiscales (Impôts sur le revenu, Taxe d'habitation et taxe foncière)

✉ J-8

- Terminez vos derniers cartons de déménagement.
- Emballez et transportez séparément vos objets de valeurs (argent, bijoux ...) ou déposez-les à la banque.
- Retirez tout ce qui est accroché aux murs (luminaires, tableaux, tringles, rideaux ...).
- Videz et nettoyez votre aquarium.
- Videz et débranchez votre réfrigérateur et votre congélateur.
- Vidangez et calez, si possible, les tambours de votre machine à laver et de votre sèche-linge avant de les transporter.
- Regroupez dans un classeur tous les documents et clés dont vous aurez besoin lors de votre déménagement. Pensez à trier vos documents avant le déménagement.
- Laissez de côté tout le matériel de nettoyage pour rendre un logement propre lors de votre état des lieux, après le passage des déménageurs.
- Préparez vos plantes pour le déménagement.

- Confirmez l'heure des rendez-vous à votre déménageur et laissez-lui un numéro auquel il peut vous joindre. Préférez le mobile, surtout si vous avez résilié votre abonnement de téléphone fixe.

☒ JOUR J

- Supervisez l'ensemble du déménagement.
- Vérifiez l'état de vos meubles avant l'arrivée des déménageurs et après la livraison dans votre nouveau logement.
- Conservez avec vous votre trousse premiers soins, vos objets de valeur ainsi qu'un classeur comprenant toutes vos notes et documents relatifs au déménagement.
- Mettez à l'entrée de votre nouveau logement votre schéma d'organisation intérieure en évidence et aiguillez les déménageurs.
- En quittant votre ancien logement, relevez l'ensemble des compteurs et coupez-les (eau, gaz, électricité).
- Verrouillez toutes les portes et fenêtres.
- Terminez de nettoyer le logement en vue de l'état des lieux

☒ J + 7

- Inscrivez-vous sur les listes électorales de votre nouvelle commune.
- Informez votre entourage de votre nouveau domicile.
- Effectuez les derniers transferts et changements d'adresse.
- Contrôlez que votre précédente caution vous a été restituée ou va l'être suivant votre contrat de location.
- N'oubliez pas d'informer de votre déménagement :
 - EDF, pour l'ouverture de votre ligne, si le précédent occupant n'a pas fermé le compteur.
 - L'administration, pour la mise à jour de vos papiers (Carte d'identité / Passeport / Permis de conduire / Carte grise)

Ce guide vous est offert par



ALPHADEM

Déménagez l'esprit léger,
on s'occupe de tout !